

les exposants. Chaque jour aussi devrait être fourni à la Presse la nomenclature des prix décernés avec le compte-rendu sommaire des opérations de la journée et le programme de celles du lendemain.

Les bâtiments réservés aux machines, aux industries diverses sont parfaits. Nous n'en parlerons pas et nous nous appliquerons spécialement à la partie agricole qui est bien le *clou* de cette exposition provinciale, dans un pays où, plus que partout ailleurs, la richesse du sol est le fondement de toutes les autres.

Les loges destinées aux chevaux et aux races bovines sont très confortables sans doute ; mais elles ne répondent absolument pas aux exigences d'une exposition. Impossible de juger les animaux, vus de derrière, dans ces boîtes étroites et bousculé que vous êtes de toutes parts, glissant sur un sol saturé de fumier, au milieu des tas de paille et de foin. Un grand bâtiment avec stalles sur deux rangs accouplés têtes à têtes et larges allées, séparations devant et derrière, voilà le seul édifice admissible pour la circonstance. Un vaste promenoir faisant le tour de cette construction à la hauteur d'un premier étage complètement et avantageusement l'aménagement. L'eau est distribuée à chaque animal et les fumiers disparaissent par des trappes pratiquées à cet effet, de place en place.

On peut même, dans cette disposition, ménager des loges pour les animaux de sang, les poulinières, etc. Dans les appentis on établit les remises pour les voitures de façon que rien ne traîne à l'extérieur.

Les travaux du jury, en France, commencent dès huit heures du matin et se terminent à trois ou quatre heures de l'après-midi au plus tard. Ils s'effectuent loin de la foule tapageuse et oisive, en présence des seuls amateurs et des gens de métier attirés là par une compétence spéciale. Pas de musique, pas de salimbanques, pas de visites importunes, pas même de revues de pompiers, marins ou autres gens d'arme. Dès quatre heures les divertissements commencent : les élégantes arrivent pour sanctionner les décisions des jurys et assister aux courses d'obstacles, au défilé des attelages, etc., qui terminent la journée.

A Montréal, où ce système n'est peut-être pas encore applicable, il faudrait, tout au moins, s'attacher à l'introduire dans la mesure du possible. Le champ est assez vaste pour contenir dans un espace déterminé le flot débordant des badauds au lieu de multiplier comme on fait leurs centres de ralliement.

Le travail du visiteur sérieux est impossible dans cette cohue, tout comme celui du juge forcément distrait de ses fonctions par tout ce remue-ménage.

Pendant que nous en sommes sur ce sujet, nous ajouterons un mot sur la marche même des épreuves. Là encore trop de confusion. Tout ce qui ne concourt pas strictement au prix dont s'occupe présentement le jury doit être rigoureusement éloigné de l'enceinte. Le public, derrière une balustrade, le long du promenoir où sont présentés les chevaux, ne gêne en rien les opérations des juges. Ce promenoir, il est facile à établir avec un bon sol bien nivelé, bien gazonné ou encore couvert de sable ou de tan. Pourquoi s'en passer ?

Les animaux, dans ces plaines de l'exposition, s'affolent ; le jury ne peut les inspecter une seule minute au repos et, dans ces excavations, qui couvrent la piste de hauts et de bas, impossible de juger l'aplomb, les allures d'un cheval.

Avant d'aller plus loin, qu'on me permette quelques réflexions.

La tenue des hommes qui présentent les animaux est par trop sans façon et sans exiger pour ce service de vrais *gentlemen*, au moins devrait-on imposer par un règlement spécial une correction relative et une propreté irréprochable. Je parle non seulement des palefreniers qui tiennent les chevaux en main, mais aussi bien de tous ceux qui ont charge d'at-

lages et de chevaux de selle. A part de rares exceptions et les hommes du Haras National, tout le reste est misérable.

Nous oublierions encore un peu le costume négligé de tous ces gens si, du moins, ils connaissaient leur métier. Mais, trop souvent la pénurie fait ici place à l'indigence complète et ces malheureux ne s'en doutent même pas. Il y a de très honorables exceptions, je le répète, on devrait tout tenter pour les mettre en évidence et développer le bon goût sous ce rapport. Un bon moyen, selon moi, serait de faire remplacer tous ces mauvais palefreniers par des hommes expérimentés. La Compagnie de l'exposition en trouverait certainement un nombre suffisant ; leurs services seraient rétribués par les exposants qui en auraient eu besoin et d'après un tarif spécial. De cette façon on obtiendrait plus de précision.

Les chevaux en main, montés ou attelés sont amenés sagement et rangés devant la jury ; chacun porte son numéro bien en évidence au frontail ou mieux au poitrail et prend sa place. Le jury procède à son examen au repos—puis, tranquillement, on s'avance au pas, l'un derrière l'autre, faisant bien le tour du promenoir. Sur le commandement des juges on part au trot, on arrête, on recule, on repart au galop selon les besoins—pendant que le jury discute. Au cours de cet examen, on procède au classement en faisant passer en tête de la colonne les plus méritants. Le travail se fait de lui-même, lentement, régulièrement, à la satisfaction de tous.

Les lauréats demeurent seuls sur la piste et reçoivent les flots de ruban qu'on attache à la corde garache ; ils reçoivent une plaque commémorative. La médaille et le prix sont décernés à la distribution générale des récompenses. C'est l'occasion d'une solennité brillante dont les honneurs sont habituellement faits par les dames, à la fin du concours.

Tous les chevaux présentés devraient être examinés tout d'abord par un comité d'admission. Cela réduirait avantageusement les concurrents tout en éliminant une quantité de non valeur, qui déparent les épreuves et font tort aux autres. Tout cheval admis doit subir les épreuves suivantes : 1. en main ; 2. monté avec saut de la haie de deux pieds ; 3. attelé seul, et 4. attelé en paire s'il y a lieu pour ces deux dernières. Un animal ne peut être admis à l'un de ces concours s'il ne l'a déjà été à celui qui précède.

De la sorte, les classes et catégories sont parfaitement déterminées, ce qui manque un peu ici. Les Normands par exemple, concourent avec des chevaux anglais ou américains ; les gros percherons avec les punchs de la même race, etc. Or, à part l'espèce, rien n'est commun dans ces divers spécimens de la race chevaline au point de vue d'une exposition. On ne peut admettre ce mélange que dans les prix internationaux ; alors, c'est la tenue, l'ensemble de l'équipage qui sont le plus à juger.

Une des parties les plus attrayantes de ces réunions, celle même qui vaut aux sociétés hippiques de Paris, Londres, New York une plus grande célébrité mondaine, c'est à coup sûr le saut des obstacles. Civils et militaires y prennent part chacun dans des catégories spéciales. Ici, avec le concours du " Hunt-Club " il n'y a pas de doute qu'on pourrait organiser quelque chose de très intéressant. La chasse exige d'excellents sauteurs et ces concours développeraient une foule d'aptitudes qui ne trouvent pas une émulation suffisante. Il y aurait tout une étude à faire sur ce sujet intéressant.

Pour ces épreuves, il faut tout simplement, à portée des tribunes, un grand quadrilatère bien sablé ou tanné, clos de toutes parts à hauteur d'épaule. Quatre obstacles placés géométriquement suffisent : un mur, une barre et deux haies dans les intervalles. Une rivière est installée au centre et tous ces obstacles peuvent varier en hauteur à volonté—de 2 à 5 et même 6 pieds, comme je l'ai vu à New-York.

Les classes sont extrêmement variées : civils, militaires, écoles, dames, enfants, etc., etc. Ce serait une fortune pour la